



FINANCES

Compte-rendu du 26 mars 2019
Conseil de promotion des contrôleurs stagiaires

La séance a été ouverte à 13h34 par le directeur de la formation, Michel Ramir. Toutes les organisations syndicales sont présentes. Pour l'administration également les directeurs et adjointes de Noisy-le Grand et de Lyon, les chefs de pôles RH et formations du siège. Et des formatrices.

Dans leurs déclarations liminaires, tous les représentants des stagiaires reprochent la densité des cours, le stress occasionné à chaque évaluation qui donnent le sentiment aux stagiaires de passer un deuxième concours. Les cours sont trop longs et ceux dispensés en amphithéâtre sont inappropriés.

Les épreuves des évaluations sont vécues comme une infantilisation. L'EA2 sa été est mal positionnée.

La **CFDT et la CFTC** souhaitent une prise en main complète de l'ensemble des bases écoles.

Les évaluations doivent reposer sur la compréhension des acquis et non sur un bachotage purement scolaire.

La demande d'évaluations reposant sur la compréhension des acquis et non sur un bachotage purement scolaire est renouvelée. Pour cela, le programme de révisions des acquis doit boucler une semaine avant les évaluations.

L'administration informe que la nouvelle scolarité des contrôleurs (promo 2019/2020) fera l'objet d'un groupe de travail le 3 avril 2019.

Il sera notamment abordé le rééquilibrage parcours carrière/ dominante et les bases écoles.

Philippe GIRARD insiste sur le fait que la formation ne s'arrête pas le 30 avril et mais continue pendant le stage pratique.

Michel RAMIR souligne l'importance de la formation théorique pour le stagiaire afin que celui-ci soit autonome pendant le stage et puisse apporter des réponses aux usagers notamment avec le soutien de ses collègues dans le service.

La **CFDT et la CFTC** souhaitent que la semaine avant les évaluations soit consacrée à des séances de révision, de reformulations et de soutien, à des conférences hors programme ou

des matières non évaluées comme la communication. Les élus insistent sur l'importance d'avoir davantage de séances de reformulation et qu'elles soient plus longues.

Michel RAMIR partage le point de vue de cette banalisation d'une semaine, avec notamment des séances de reformulation. Pour autant, il est souligné une contrainte de calendrier.

Philippe GIRARD revient sur le choix de sélection des stagiaires pour les séances de soutien. Ces séances sont exclusivement réservées pour des stagiaires en difficulté et non en vue de se sécuriser. De ce fait, l'effort est concentré sur les stagiaires qui en ont le plus besoin.

Claire CAUDIN et Dorothee GOURMELON, formatrices, n'ont pas l'impression que certaines questions des EA soient piégeuses. De fait, l'objectif est de ne pas inclure des questions piégeuses et que les enseignants sont à l'écoute des stagiaires notamment avant les évaluations.

Philippe GIRARD reconnaît qu'il puisse avoir des problèmes de reformulations dans les questions. Ainsi, il existe en aval des réunions d'information et des harmonisations pour la notation.

Les élus des stagiaires rappellent que 10 % stagiaires ont été affectés d'office en GP.

Michel RAMIR insiste sur le fait que la majorité des stagiaires obtiennent leur premier choix. Pour autant, il existe quelques éléments à la marge.

Pour cela, il est indiqué une règle de gestion difficile en raison notamment du différé entre les besoins de la DG et la répartition de l'ENFiP. Il est aussi évoqué la nouvelle scolarité des inspecteurs avec le rang du concours qui détermine le choix des dominantes.

Michel RAMIR aborde le sujet des logements en Région Parisienne et à Lyon. Sandrine ALIX souligne le partenariat entre l'ENFiP de Lyon et le Grand Lyon Habitat et la Cordée. Dès lors, l'ENFiP de Lyon joue uniquement le rôle de relais.

Michel RAMIR revient sur les statistiques de la promotion de l'année dernière avec 78 % des stagiaires qui sont satisfaits de leur scolarité. Il insiste sur le fait que les chefs de service sont plus satisfaits que les stagiaires.

Michel RAMIR répond au ressenti du déséquilibre de cours en carrière entre GP et Fiscalité Particuliers. Ainsi, il existe chaque année des remontées entre les chefs des établissements et les enseignants. Dès lors, il en ressort chaque année une amélioration du contenu de la formation d'année en année.

À la demande de la **CFDT et la CFTC** concernant l'accompagnement des stagiaires B admissibles au concours A, l'administration n'apporte aucune réponse.

La séance est levée à 16h10.